

RAPPORT D'ÉVALUATION

REVUE À MI-PARCOURS •

2025 • CABO VERDE



LUXDEV

Luxembourg
Development Agency

1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

1.1. Introduction et objectifs

L'objectif de ce rapport d'évaluation technique est d'évaluer la mise en œuvre du Programme d'appui à la transition énergétique (CVE/390), c'est-à-dire les objectifs intermédiaires atteints par rapport aux dispositions des documents techniques et financiers (DTF), en particulier la **pertinence** et la **durabilité** de l'intervention par rapport à la politique énergétique nationale, afin d'identifier les **leçons apprises** et de proposer des **recommandations** pour la continuité du Programme et pour la préparation du prochain Programme Indicatif de Coopération (PIC) entre le Cabo Verde et le Grand-Duché du Luxembourg.

Le Programme d'appui à la transition énergétique fait partie de l'actuel **PIC « Développement-climat-énergie » (PIC DCE)**, dans le cadre de l'Axe 5 : Transition énergétique. Le PIC DCE est complètement aligné avec le Plan stratégique de développement durable (*Plano Estratégico de Desenvolvimento Sustentável* – PEDS) du Cabo Verde et les Programmes qui le composent. Le Programme évalué soutient, en particulier, le Programme National pour la Durabilité Énergétique (PNSE).

En ce qui concerne le Programme en question, la vision du gouvernement du Cabo Verde est de « construire un secteur énergétique sûr, efficace et durable, afin de faire évoluer le pays vers une **économie à faible émission de carbone**, tout en renforçant la compétitivité économique du pays ».

Le Programme d'appui à la transition énergétique est aligné sur cette vision et adopte, dans sa conception, la **Théorie du Changement (ToC)**, en définissant une **logique d'intervention** appropriée.

1.2. Résultats de l'évaluation et commentaires

Dans l'ensemble, le Programme présente une évaluation généralement positive pour tous les critères évalués, mais il y a des aspects qui peuvent toutefois être améliorés, notamment en termes d'efficacité :

Ponctuation	Commentaires
Pertinence : 2,5	Le Programme est pertinent, aligné sur les priorités du secteur et du gouvernement, et il a permis de mobiliser des investissements importants, en particulier de la part du secteur privé. Il y a également une bonne appropriation par la DNICE.
Cohérence : 3,2	La mise en œuvre du Nexus DCE a été prise en compte dans la conception du Programme, mais est moins évidente dans la phase de mise en œuvre. On suppose qu'il existe une coordination et des synergies avec d'autres initiatives, mais celles-ci ne sont pas démontrées.
Efficacité : 3,3	Les mesures de RC montrent des résultats positifs et le Programme a atteint certaines cibles importantes (par exemple, le projet de stockage par pompage – <i>pumped storage plant</i>). Toutefois, il sera difficile d'atteindre tous les résultats et changements envisagés dans le DTF d'ici décembre 2025.
Durabilité : 3,0	La durabilité apparaît prometteuse en raison du potentiel en énergies renouvelables (ER) et des investissements mobilisés. Les partenaires expriment une appropriation accrue du Programme (par exemple, via l'APO), mais la rotation du personnel limite l'« institutionnalisation » des mesures de RC.
Impact : 3,0	Il est attendu que le Programme génère des impacts positifs à moyen et long terme sur l'accès à une énergie plus durable au Cabo Verde. Toutefois, des incertitudes subsistent quant à : i) l'atteinte effective des changements intermédiaires (CI), et ii) la mise en œuvre du cadre institutionnel.
Efficiencia : 3,5	Le Programme est ambitieux dans ses objectifs, si bien que le budget – bien qu'augmenté par rapport au PASER – pourrait ne pas suffire à répondre pleinement aux ambitions de la théorie du changement (ToC). Un autre défi consiste à assurer un taux d'exécution adéquat.

Tableau 1: Résumé des notes d'évaluation et commentaires

1.3. Leçons apprises du Programme

- a. La présence, « côte-à-côte », des équipes d'assistance technique de LuxDev avec le partenaire principal (dans ce cas, DNICE), a un impact positif significatif sur le niveau d'appropriation et d'implication des partenaires dans la mise en œuvre des Programmes (par le dialogue et la planification conjointe), ce qui favorise la coordination et le partage d'informations.
- b. L'option de déléguer des fonds par la signature de l'APO s'est avérée être une option appropriée (malgré les défis qu'elle a entraînés), susceptible d'être reproduite dans les Programmes futurs ; cependant, il est important que les institutions nationales partenaires soient préparées au modèle APO (moyens et capacités).
- c. La phase de lancement du Programme a été particulièrement chronophage, ce qui a entraîné des retards dans la mise en œuvre matérielle et financière. Celles-ci affectent principalement l'efficacité et la durabilité des activités/initiatives soutenues (et remettent en question la stratégie de sortie).
- d. La planification et la mise en œuvre conjointes des activités inter-Programmes, si elles sont menées au cas par cas, ne permettent pas de mettre pleinement en œuvre le lien entre le développement, le climat et l'énergie.
- e. Une mauvaise gestion des risques a une influence sur la pertinence, l'efficacité et la durabilité du Programme (l'analyse du contexte, la formulation d'hypothèses, l'adaptation aux changements de contexte, l'adoption de mesures d'atténuation, etc. sont des aspects clés de l'approche de la ToC)
- f. L'exigence et la redevabilité des principaux partenaires du secteur (en particulier la DNICE et l'ARME) sont des facteurs fondamentaux dans l'approche de la ToC, mais elles dépendent avant tout de leur capacité effective à mettre en œuvre les activités sous leur responsabilité, dans les délais prévus.
- g. Les mesures d'EE (en particulier dans les bâtiments non résidentiels) dépendent beaucoup des municipalités, de sorte que cette dimension pourrait être plus ancrée dans l'INGT, grâce à une action plus décentralisée du Programme, et pourrait également bénéficier de mesures de communication EE plus massives.
- h. Il ne suffit pas d'inclure des indicateurs ventilés par sexe, dans le système de suivi et d'évaluation du Programme, pour parvenir à une perspective de genre et mesurer l'impact potentiel de l'accès aux énergies renouvelables sur les femmes. L'inclusion d'un spécialiste du genre dans le CSM est fortement recommandée.

1.4. Recommandations

Questions	Conclusions	Recommandations	Agents de mise en œuvre	Importance (faible, moyenne, haute)	Calendrier de mise en œuvre (court, moyen, long terme)
Pertinence					
• Question générale A	• Conclusion générale i • Conclusion générale ii	Maintenir le modèle actuel d'appui au secteur, avec une forte implication et un dialogue avec les partenaires nationaux, qui est également une « image de marque » de la Coopération Luxembourgeoise.	Ambassade du Luxembourg et LuxDev	Haute	À long terme (Futur PIC)
• Question spécifique 2	• Conclusion générale iv	Mettre à jour la matrice des risques du Programme, y compris les nouveaux risques survenus entre-temps et éliminer les risques obsolètes.	LuxDev (CT, AT M&A)	Moyenne	À court terme (PIC actuel)

Questions	Conclusions	Recommandations	Agents de mise en œuvre	Importance (faible, moyenne, haute)	Calendrier de mise en œuvre (court, moyen, long terme)
• Question spécifique 2	• Conclusion générale iii	Envisager le recrutement et la mobilisation d'un(e) AT spécifique aux questions de genre (transversal(e) aux différents Programmes mis en œuvre par LuxDev, ou à intégrer individuellement dans les équipes de gestion des Programmes).	Ambassade du Luxembourg et de LuxDev	Moyenne	À moyen terme (Futur PIC)
Cohérence					
• Question générale C	• Conclusion générale c	Mettre en œuvre des mécanismes et des activités concrets (inclus dans les chronogrammes), pour un partage régulier d'informations entre les Programmes et la maximisation des synergies, en clarifiant également le rôle de l'ambassade.	LuxDev (CT Programmes , ROF Praia)	Moyenne	À court terme (PIC actuel)
• Question spécifique 2	• Conclusion générale vi	Examiner les modèles de rapport pour s'assurer que, d'une part, ils : (i) restent informatifs et fournissent des éléments probants suffisants pour la prise de décision ¹ , et (ii) permettent également un meilleur suivi de la mise en œuvre des APO.	LuxDev (ROF Praia, AT S&E, CT)	Faible	À moyen terme (PIC actuel + futur PIC)
Performance – Efficacité, durabilité, impact et efficience					
• Question spécifique 4	• Conclusion générale xii	Réexaminer la répartition du budget du Programme, une fois que la version finale du DTF aura été examinée et validée.	LuxDev (ROF Praia, CT)	Moyenne	À long terme (Futur PIC)
• Question générale G • Question spécifique 5	• Conclusion générale vii • Conclusion générale xiii	Envisager de prolonger la durée du Programme, pour une période à définir avec la coordination, afin de ne pas compromettre l'achèvement de toutes les activités, ni la stratégie de sortie du Programme.	MAE Luxembourg, Ambassade du Luxembourg, LuxDev (Programme CT, ROF Praia)	Haute	À court terme (PIC actuel)
• Question générale E • Question générale G	• Conclusion générale viii • Conclusion générale x	En alternative, réaliser de nouveaux diagnostics réalistes des capacités des partenaires afin d'ajuster, en conséquence, les objectifs à atteindre (et les activités encore à mener en 2025, ou dans une éventuelle extension).	LuxDev (AT CB, CT)	Moyenne	À court terme (PIC actuel)

¹ À la suite d'une recommandation de l'évaluation finale de la précédente CVE/082.

Questions	Conclusions	Recommandations	Agents de mise en œuvre	Importance (faible, moyenne, haute)	Calendrier de mise en œuvre (court, moyen, long terme)
• Question générale E • Question générale G	• Conclusion générale viii • Conclusion générale ix • Conclusion générale x	Élaborer des processus, des procédures et des instructions de travail, associés aux mesures de RC, qui « survivent » à la rotation du personnel, y compris des stratégies de gestion du transfert des connaissances.	LuxDev (CT, AT CB)	Haute	Moyen terme (<i>PIC actuel + PIC futur</i>)
• Question générale F	• Conclusion générale viii	Planifier et animer de nouvelles séances d'information et de formation spécifiquement sur l'approche de la ToC, avec l'équipe et les partenaires.	LuxDev (AT CB)	Faible	Moyen terme (<i>PIC actuel + PIC futur</i>)
• Question générale L • Question spécifique 8	• Conclusion générale ix • Conclusion générale x • Conclusion générale xii	Essayer de garantir que la contribution capverdienne (5 % dans le cas de l'actuel Programme CVE/390 ²) soit également allouée, de manière concrète, à l'embauche et à la <u>rétenion</u> de techniciens dans les institutions partenaires (éventuellement complétée par un soutien budgétaire du Luxembourg).	MAE Luxembourg, Ambassade du Luxembourg, LuxDev	Haute	À moyen et long terme (<i>Futur PIC</i>)
• Question générale E • Question générale F • Question générale G • Question générale I • Question spécifique 6	• Conclusion générale vii • Conclusion générale ix • Conclusion générale x	Étant donné que les défis institutionnels ne sont pas les mêmes, envisager la possibilité d'inclure 2 sous-Programmes dans un prochain PIC, l'un avec un accent spécifique sur ARME (réglementation) et l'autre sur DNICE (technique/politique)	MAE Luxembourg, Ambassade du Luxembourg, LuxDev	Moyenne	À long terme (<i>Futur PIC</i>)

² Il s'agit généralement d'une contribution en nature (mise à disposition d'espaces pour les équipes des Programmes et les coûts associés – eau, électricité, internet, par exemple),



**Ministério da Indústria,
Comércio e Energia**

Direção Nacional da Indústria, Comércio e Energia

LUXEMBOURG
AID & DEVELOPMENT

